



NOVA Gas Transmission Ltd. (« NGTL »)
Projet d'agrandissement de la canalisation principale Edson
(les tronçons Alford Creek et Elk River)
Avis relatif au tracé détaillé proposé aux termes de l'alinéa
201(1)(b) de la Loi sur la Régie de l'énergie canadienne

RELATIVEMENT À la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie (la « LRCE ») et à ses règlements d'application;

RELATIVEMENT AU certificat d'utilité publique GC-133 approuvant le tracé général du projet (les tronçons Alford Creek et Elk River), un agrandissement afin de respecter des contrats de service ferme existants et incrémentiels pour la réception de gaz naturel non corrosif sur le réseau de NGTL ainsi que pour satisfaire à des besoins prévus en matière d'approvisionnement. Le projet consiste en des doublages de pipeline d'un diamètre de 1 219 mm (NPS 48) et d'une longueur d'environ 85 km composés de deux tronçons :

- doublement n° 4 de la canalisation principale Edson tronçon Alford Creek),: d'environ 45 km de pipeline commençant à SE 03-36-07 W5M et se terminant à NE 14-39-10 W5M.
- doublement n° 4 de la canalisation principale Edson (tronçon Elk River),: d'environ 40 km de pipeline commençant à SW 03-47-14 W5M et se terminant à NW 20-43-12 W5M.

NGTL propose que le tracé détaillé du projet qui est illustré sur la carte qui accompagne cet avis, qui est publié conformément aux dispositions de l'alinéa 201(1)(b) de la LRCE. Il est proposé que les tracés des sections du pipeline franchissent les terrains figurant dans les tableaux ci-joints.

Si vous avez des raisons de croire que le tracé détaillé proposé pourrait nuire à vos terrains, vous pouvez vous y opposer en déposant une déclaration d'opposition écrite auprès de la Régie de l'énergie du Canada dans les 30 jours suivant la publication de cet avis. Un formulaire de la déclaration d'opposition au tracé détaillé peut être trouvé sur le site Web de la Régie à l'adresse www.rec-cer.gc.ca/declaration-opposition. La déclaration d'opposition doit préciser la nature de votre intérêt dans les terrains et les motifs de votre opposition au tracé détaillé.

Une copie de la déclaration d'opposition écrite doit être envoyée aux adresses suivantes :

Régie de l'énergie du Canada
517, Dixième Avenue S.-O., bureau 210
Calgary (Alberta) T2R 0A8
Secrétaire de la Commission
Courriel : secretaire@rec-cer.gc.ca
Téléphone : 1-800-899-1265

NOVA Gas Transmission Ltd.
450, Première Rue S.-O.
Calgary (Alberta) T2P 5H1
À l'attention de : Debbie Barnett
Courriel : debbie_barnett@tcenergy.com
Téléphone : 403-920-6938
Télécopieur : 403-920-2334

Lorsqu'une déclaration écrite est déposée auprès de la Régie dans les 30 jours suivant la publication de cet avis, la Commission de la Régie de l'énergie du Canada doit ordonner sans délai, sous réserve de certaines exceptions indiquées ci-dessous, la tenue d'une audience publique.

La Commission peut, à tout moment, rejeter une déclaration écrite, et n'est pas tenue de prendre des mesures à cet égard si la personne à l'origine de la déclaration dépose un avis de retrait de celle-ci ou si la Commission juge que la déclaration est frivole, vexatoire ou dénuée de bonne foi.

Si la Commission détermine qu'il y a lieu de tenir une audience publique, elle fixe un lieu et un moment acceptables pour l'audience et publie un avis d'audience dans au moins un numéro d'une publication, s'il y en a, largement diffusée dans la région où les terrains dont il est proposé de faire l'acquisition sont situées. La Commission enverra également un avis à chaque personne qui dépose une déclaration écrite d'opposition auprès de la Régie.

S'il est sécuritaire de le faire et si la Commission le juge nécessaire, la Commission, ou une personne autorisée par la Régie, peut faire l'inspection des terrains dont il est proposé d'être acquis, loués, pris en possession ou utilisés ou qui sont touchés par la construction du projet.

Au cours de l'audience publique, la Commission permettra à toutes les personnes qui ont déposé une déclaration d'opposition écrite de présenter des observations et elle se réserve par ailleurs le droit d'autoriser toute autre personne intéressée à lui présenter des observations, si la Commission le juge approprié.

La Commission tiendra compte de toutes les déclarations d'opposition écrites et de toutes les observations présentées au cours de l'audience pour déterminer le meilleur tracé détaillé possible pour le projet, ainsi que les méthodes et moments les plus indiqués pour la construction du projet. La Commission peut assortir son approbation des conditions qu'elle estime indiquées.

Après avoir tenu une audience concernant une partie du projet et avoir approuvé ou refusé les plan, profil et le livre de renvoi relatif à cette partie, la Commission fait parvenir une copie de sa décision et de ses motifs à chaque personne qui lui ont présenté des observations durant l'audience.

La Commission peut, par ordonnance, fixer à la somme qu'elle estime raisonnable les frais provisoires ou définitifs engagés pour la présentation, passée ou à venir, d'observations à la Commission lors d'une audience,; et cette somme est versée, sans délai et de façon provisoire ou définitive, à la personne concernée par NGTL.

Une copie des plan, profil et du livre de renvoi relatifs au tracé détaillé du projet est à disposition pour inspection en ligne sur <https://www.tcenergy.com/edson-mainline-expansion-project> ou aux emplacements suivants :

CALGARY

NOVA Gas Transmission Ltd.
450, Première Rue S.-O.
Calgary (Alberta) T2P 5H1
Téléphone : 403-920-6938

ROCKY MOUNTAIN HOUSE

Bureau des administrations locales du comté de Clearwater
4340 – 47^e Avenue
Rocky Mountain House (Alberta) T4T 1A4
Téléphone: 403-845-4444
Courriel: website@clearwatercounty.ca

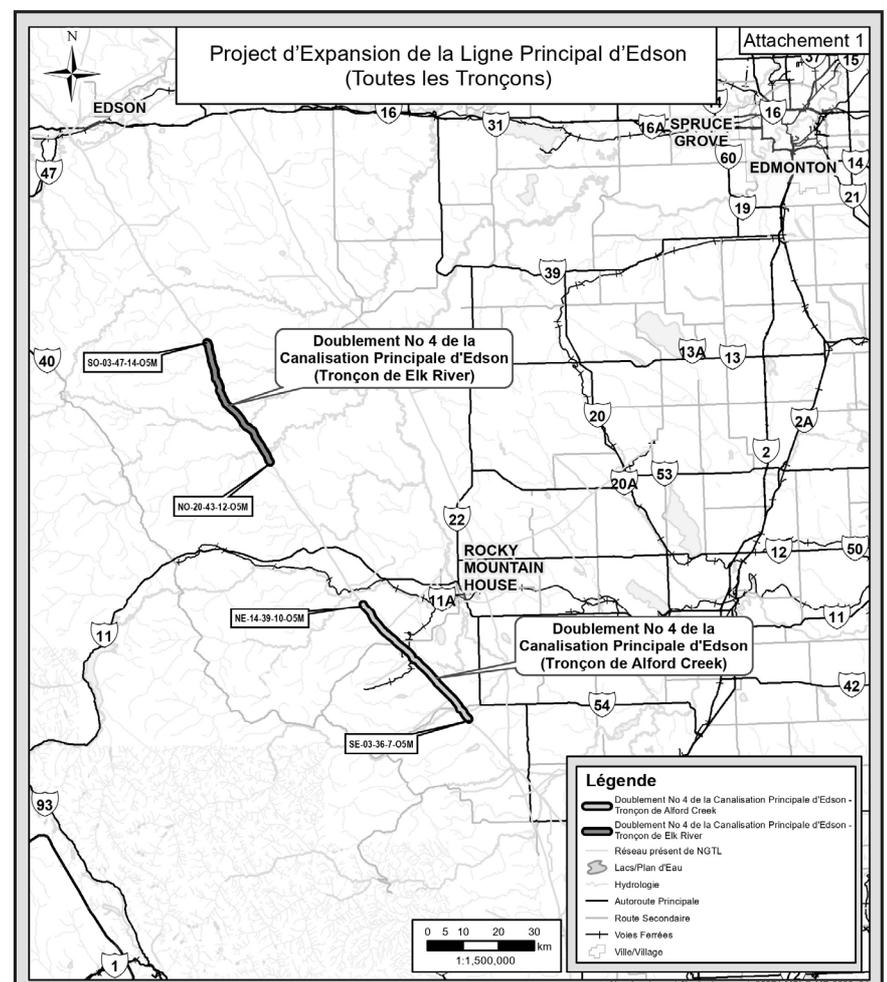
EDSON

Bureau de l'administration municipale du comté de Yellowhead
2716 Première Avenue,
Edson (Alberta) T7E 1N9
Téléphone: 780-723-4800
Courriel: info@yellowheadcounty.ab.ca

Veillez communiquer avec Debbie Barnett , représentant du service des terres, NOVA Gas Transmission Ltd., au 403-920-6938, ou avec la Régie de l'énergie du Canada au 1-800-899-1265 pour toute questions concernant cet avis, les des plan, profil et livre de renvoi ou de la procédure relative au tracé détaillé.

Fait à Calgary, Alberta le 19em jour de juillet 2021.

NOVA Gas Transmission Ltd.



TRONÇON ALFORD CREEK

DESCRIPTION DU TERRAIN

SW 1/4 DE SEC-2 TWP-36 RGE-7 W5M
 SE 1/4 DE SEC-3 TWP-36 RGE-7 W5M
 NE 1/4 DE SEC-3 TWP-36 RGE-7 W5M
 NW 1/4 DE SEC-3 TWP-36 RGE-7 W5M
 SW 1/4 DE SEC-10 TWP-36 RGE-7 W5M
 NE 1/4 DE SEC-10 TWP-36 RGE-7 W5M
 NE 1/4 DE SEC-9 TWP-36 RGE-7 W5M
 NW 1/4 DE SEC-9 TWP-36 RGE-7 W5M
 SW 1/4 DE SEC-16 TWP-36 RGE-7 W5M
 NW 1/4 DE SEC-16 TWP-36 RGE-7 W5M
 NE 1/4 DE SEC-17 TWP-36 RGE-7 W5M
 SE 1/4 DE SEC-20 TWP-36 RGE-7 W5M
 NE 1/4 DE SEC-20 TWP-36 RGE-7 W5M
 NW 1/4 DE SEC-20 TWP-36 RGE-7 W5M
 SW 1/4 DE SEC-29 TWP-36 RGE-7 W5M
 SE 1/4 DE SEC-30 TWP-36 RGE-7 W5M
 NE 1/4 DE SEC-30 TWP-36 RGE-7 W5M
 NW 1/4 DE SEC-30 TWP-36 RGE-7 W5M
 SW 1/4 DE SEC-31 TWP-36 RGE-7 W5M
 SE 1/4 DE SEC-36 TWP-36 RGE-8 W5M
 NE 1/4 DE SEC-36 TWP-36 RGE-8 W5M
 NW 1/4 DE SEC-36 TWP-36 RGE-8 W5M
 SW 1/4 DE SEC-1 TWP-37 RGE-8 W5M
 SE 1/4 DE SEC-2 TWP-37 RGE-8 W5M
 NE 1/4 DE SEC-2 TWP-37 RGE-8 W5M
 NW 1/4 DE SEC-2 TWP-37 RGE-8 W5M

DESCRIPTION DU TERRAIN

SW 1/4 DE SEC-11 TWP-37 RGE-8 W5M
 SE 1/4 DE SEC-10 TWP-37 RGE-8 W5M
 NE 1/4 DE SEC-10 TWP-37 RGE-8 W5M
 SE 1/4 DE SEC-15 TWP-37 RGE-8 W5M
 SW 1/4 DE SEC-15 TWP-37 RGE-8 W5M
 NW 1/4 DE SEC-15 TWP-37 RGE-8 W5M
 NE 1/4 DE SEC-16 TWP-37 RGE-8 W5M
 SE 1/4 DE SEC-21 TWP-37 RGE-8 W5M
 SW 1/4 DE SEC-21 TWP-37 RGE-8 W5M
 NW 1/4 DE SEC-21 TWP-37 RGE-8 W5M
 NE 1/4 DE SEC-20 TWP-37 RGE-8 W5M
 SE 1/4 DE SEC-29 TWP-37 RGE-8 W5M
 SW 1/4 DE SEC-29 TWP-37 RGE-8 W5M
 NW 1/4 DE SEC-29 TWP-37 RGE-8 W5M
 NE 1/4 DE SEC-30 TWP-37 RGE-8 W5M
 SE 1/4 DE SEC-31 TWP-37 RGE-8 W5M
 SW 1/4 DE SEC-31 TWP-37 RGE-8 W5M
 NW 1/4 DE SEC-31 TWP-37 RGE-8 W5M
 NE 1/4 DE SEC-36 TWP-37 RGE-9 W5M
 SE 1/4 DE SEC-1 TWP-38 RGE-9 W5M
 SW 1/4 DE SEC-1 TWP-38 RGE-9 W5M
 NW 1/4 DE SEC-1 TWP-38 RGE-9 W5M
 NE 1/4 DE SEC-2 TWP-38 RGE-9 W5M
 SE 1/4 DE SEC-11 TWP-38 RGE-9 W5M
 SW 1/4 DE SEC-11 TWP-38 RGE-9 W5M
 NW 1/4 DE SEC-11 TWP-38 RGE-9 W5M

DESCRIPTION DU TERRAIN

NE 1/4 DE SEC-10 TWP-38 RGE-9 W5M
 SE 1/4 DE SEC-15 TWP-38 RGE-9 W5M
 SW 1/4 DE SEC-15 TWP-38 RGE-9 W5M
 NW 1/4 DE SEC-15 TWP-38 RGE-9 W5M
 NE 1/4 DE SEC-16 TWP-38 RGE-9 W5M
 SE 1/4 DE SEC-21 TWP-38 RGE-9 W5M
 NW 1/4 DE SEC-16 TWP-38 RGE-9 W5M
 SW 1/4 DE SEC-21 TWP-38 RGE-9 W5M
 SE 1/4 DE SEC-20 TWP-38 RGE-9 W5M
 NE 1/4 DE SEC-20 TWP-38 RGE-9 W5M
 NW 1/4 DE SEC-20 TWP-38 RGE-9 W5M
 SW 1/4 DE SEC-29 TWP-38 RGE-9 W5M
 NW 1/4 DE SEC-29 TWP-38 RGE-9 W5M
 NE 1/4 DE SEC-30 TWP-38 RGE-9 W5M
 SE 1/4 DE SEC-31 TWP-38 RGE-9 W5M
 SW 1/4 DE SEC-31 TWP-38 RGE-9 W5M
 NW 1/4 DE SEC-31 TWP-38 RGE-9 W5M
 NE 1/4 DE SEC-36 TWP-38 RGE-10 W5M
 SW 1/4 DE SEC-6 TWP-39 RGE-9 W5M
 NW 1/4 DE SEC-6 TWP-39 RGE-9 W5M
 NE 1/4 DE SEC-1 TWP-39 RGE-10 W5M
 SE 1/4 DE SEC-12 TWP-39 RGE-10 W5M
 SW 1/4 DE SEC-12 TWP-39 RGE-10 W5M
 NW 1/4 DE SEC-12 TWP-39 RGE-10 W5M
 NE 1/4 DE SEC-11 TWP-39 RGE-10 W5M
 SE 1/4 DE SEC-14 TWP-39 RGE-10 W5M

TRONÇON ELK RIVER

DESCRIPTION DU TERRAIN

SW 1/4 DE SEC-3 TWP-47 RGE-14 W5M
 SE 1/4 DE SEC-3 TWP-47 RGE-14 W5M
 NW 1/4 DE SEC-34 TWP-46 RGE-14 W5M
 NE 1/4 DE SEC-33 TWP-46 RGE-14 W5M
 SW 1/4 DE SEC-34 TWP-46 RGE-14 W5M
 NW 1/4 DE SEC-27 TWP-46 RGE-14 W5M
 SW 1/4 DE SEC-27 TWP-46 RGE-14 W5M
 NW 1/4 DE SEC-22 TWP-46 RGE-14 W5M
 SW 1/4 DE SEC-22 TWP-46 RGE-14 W5M
 SE 1/4 DE SEC-22 TWP-46 RGE-14 W5M
 NE 1/4 DE SEC-15 TWP-46 RGE-14 W5M
 SE 1/4 DE SEC-15 TWP-46 RGE-14 W5M
 NE 1/4 DE SEC-10 TWP-46 RGE-14 W5M
 NW 1/4 DE SEC-11 TWP-46 RGE-14 W5M
 SW 1/4 DE SEC-11 TWP-46 RGE-14 W5M
 NW 1/4 DE SEC-2 TWP-46 RGE-14 W5M
 SW 1/4 DE SEC-2 TWP-46 RGE-14 W5M
 NW 1/4 DE SEC-35 TWP-45 RGE-14 W5M
 NE 1/4 DE SEC-35 TWP-45 RGE-14 W5M
 SE 1/4 DE SEC-35 TWP-45 RGE-14 W5M
 NE 1/4 DE SEC-26 TWP-45 RGE-14 W5M
 SE 1/4 DE SEC-26 TWP-45 RGE-14 W5M

DESCRIPTION DU TERRAIN

NE 1/4 DE SEC-23 TWP-45 RGE-14 W5M
 NW 1/4 DE SEC-24 TWP-45 RGE-14 W5M
 SW 1/4 DE SEC-24 TWP-45 RGE-14 W5M
 NW 1/4 DE SEC-13 TWP-45 RGE-14 W5M
 NE 1/4 DE SEC-13 TWP-45 RGE-14 W5M
 SE 1/4 DE SEC-13 TWP-45 RGE-14 W5M
 NE 1/4 DE SEC-12 TWP-45 RGE-14 W5M
 NW 1/4 DE SEC-7 TWP-45 RGE-13 W5M
 SW 1/4 DE SEC-7 TWP-45 RGE-13 W5M
 SE 1/4 DE SEC-7 TWP-45 RGE-13 W5M
 NE 1/4 DE SEC-6 TWP-45 RGE-13 W5M
 NW 1/4 DE SEC-5 TWP-45 RGE-13 W5M
 SW 1/4 DE SEC-5 TWP-45 RGE-13 W5M
 SE 1/4 DE SEC-5 TWP-45 RGE-13 W5M
 NE 1/4 DE SEC-32 TWP-44 RGE-13 W5M
 NW 1/4 DE SEC-33 TWP-44 RGE-13 W5M
 SW 1/4 DE SEC-33 TWP-44 RGE-13 W5M
 SE 1/4 DE SEC-33 TWP-44 RGE-13 W5M
 NE 1/4 DE SEC-28 TWP-44 RGE-13 W5M
 SE 1/4 DE SEC-28 TWP-44 RGE-13 W5M
 SW 1/4 DE SEC-27 TWP-44 RGE-13 W5M
 NW 1/4 DE SEC-22 TWP-44 RGE-13 W5M

DESCRIPTION DU TERRAIN

NE 1/4 DE SEC-22 TWP-44 RGE-13 W5M
 SE 1/4 DE SEC-22 TWP-44 RGE-13 W5M
 SW 1/4 DE SEC-23 TWP-44 RGE-13 W5M
 SE 1/4 DE SEC-23 TWP-44 RGE-13 W5M
 NE 1/4 DE SEC-14 TWP-44 RGE-13 W5M
 SE 1/4 DE SEC-14 TWP-44 RGE-13 W5M
 NE 1/4 DE SEC-11 TWP-44 RGE-13 W5M
 NW 1/4 DE SEC-12 TWP-44 RGE-13 W5M
 SW 1/4 DE SEC-12 TWP-44 RGE-13 W5M
 SE 1/4 DE SEC-12 TWP-44 RGE-13 W5M
 NE 1/4 DE SEC-1 TWP-44 RGE-13 W5M
 SE 1/4 DE SEC-1 TWP-44 RGE-13 W5M
 SW 1/4 DE SEC-6 TWP-44 RGE-12 W5M
 NW 1/4 DE SEC-31 TWP-43 RGE-12 W5M
 SW 1/4 DE SEC-31 TWP-43 RGE-12 W5M
 SE 1/4 DE SEC-31 TWP-43 RGE-12 W5M
 NE 1/4 DE SEC-30 TWP-43 RGE-12 W5M
 NW 1/4 DE SEC-29 TWP-43 RGE-12 W5M
 SW 1/4 DE SEC-29 TWP-43 RGE-12 W5M
 NW 1/4 DE SEC-20 TWP-43 RGE-12 W5M